

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 6 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Flers-sur-Noye sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique, MENARD Sergine, DEMORSY Roselyne, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, COLOMBEL Aurélie  
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, LAMOTTE Dominique, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, SZYROKI Jacky, VIOLETTE Paul, AMIACHE Franck (suppléant de CARON Hubert), BERTHE Pascal, DEPRET Patrick, BLIN Nicolas, BENONY Miguel, DESROUSSEAUX Éric, DARCIS Philippe, DEMOUY Bertrand, CAPELLE Hubert, MEGLINKY Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE de M. DURAND, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR Roger, M. JUBERT de Mme BERTOUX, M. CHANTRELLE de Mme RIQUIER, M. BOUCHER de M. VERONT, M. NOCHEZ de M. PARENTY, M. AMIACHE de M. BEAUMONT, Mme PATRICE-BOURDELLE de Mme DOUAY, M. BLIN de Mme ROSE, M. DESROUSSEAUX de M. COTTARD, Mme RAMON de Mme TESTART

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames RIQUIER Ludivine, BERTOUX Julia, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne, TESTART Laëtitia  
Messieurs DURAND Pierre, LEVASSEUR Roger, COTTARD Yves, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, BOQUET Cédric, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, CLEMENT Dominique

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 43  
· dont suppléé : 1

Membres représentés : 11

Votants : 54

Date de la convocation  
30 juin 2023

Secrétaire de séance :  
Mme COLOMBEL Aurélie

### OBJET : ZAC DU SANTERRE – VENTE A SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS

#### Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique - Tourisme

Suite aux différents échanges entre la CCALN et l'entreprise SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS, Faubourg de la Gare 80910 ARVILLERS, enregistrée sous le n° 721 720 266 au RCS (cf KBIS Annexe 3)

Vu le courrier d'intention d'achat du 27 septembre 2022 et l'exposé du projet présentés par l'entreprise SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS (Annexe 2)

Vu la délibération du Conseil communautaire du 20 octobre 2022, 2022-20.10.04 Feuille 605 portant sur le même objet que la présente,

Compte tenu du fait que la parcelle ZK 109 : 73 m<sup>2</sup> constitue le fossé d'écoulement des eaux pluviales du domaine public, il ne peut être vendu.

Vu la confirmation d'intention d'achat de la société Scherpereel,

#### Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Rapporte la délibération 2022-20.10.04 Feuille 605 portant sur la vente de terrains sur la ZAC du Santerre à la société Scherpereel Travaux Publics,
- Entérine la vente des parcelles (cf document d'arpentage Annexe 1) :
  - ZK 108 : 260 m<sup>2</sup>,
  - ZK 154 : 770 m<sup>2</sup>,
  - ZK 156 : 3 568 m<sup>2</sup>.

situées sur la Zone du Santerre (80134 Hangest en Santerre) soit une surface totale de 4 598 m<sup>2</sup> au profit de l'entreprise **SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS**, représentée par M. SCHERPEREEL Emmanuel (gérant) au prix rendu final de **29 416 € HT** compte tenu de la prise en charge par l'acquéreur de la réalisation d'un accès sur le domaine public de 12 ml (par dérogation au Cahier des Charges de Cession de Terrains applicable sur la Zone du Santerre)

Ce prix s'entend taxe à la valeur ajoutée sur la marge comprise. *Le montant de la TVA sur marge s'élevant à 0 €, compte tenu de la détermination d'une marge négative.*

- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer les actes notariés et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/07/23

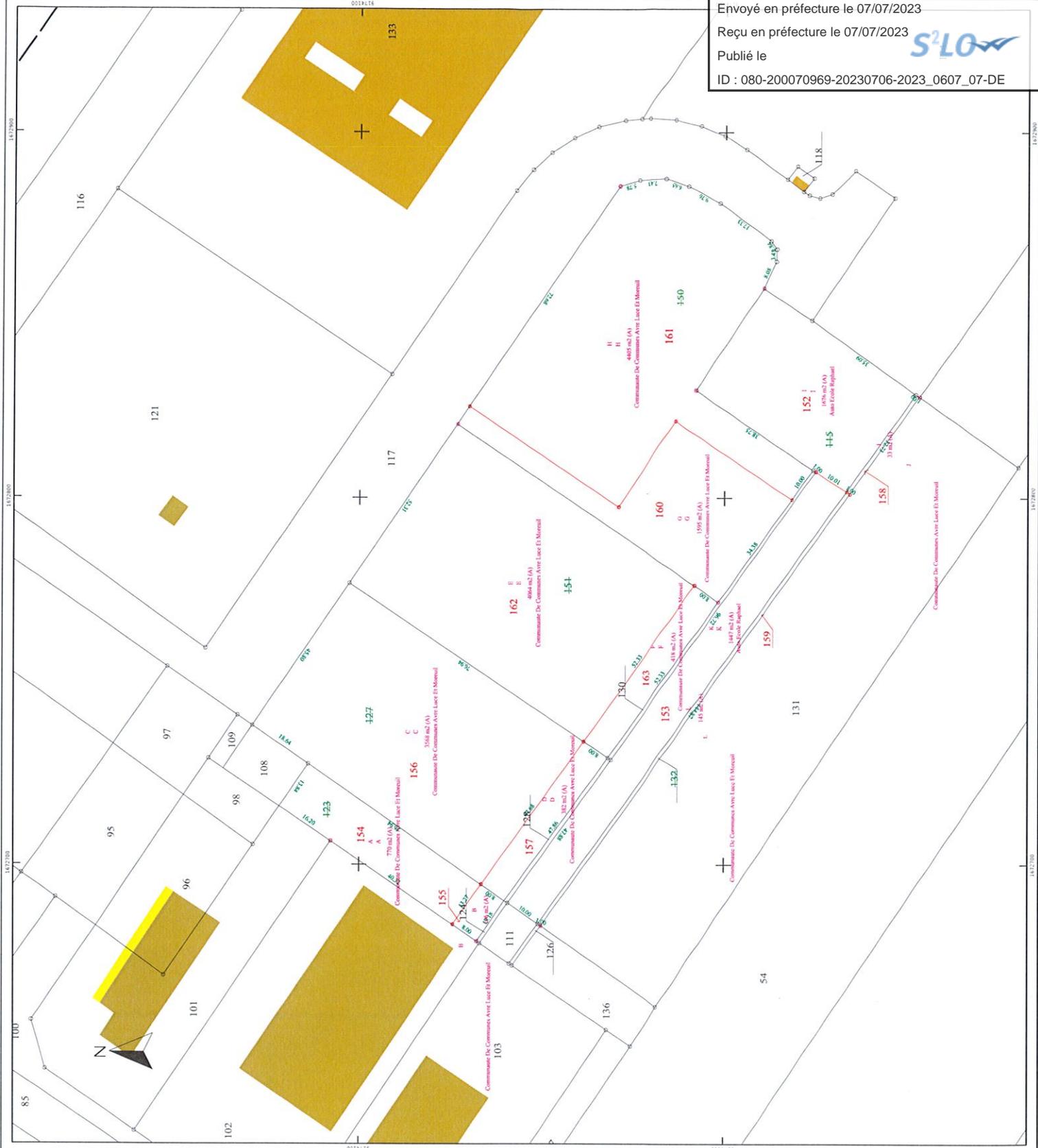
Affiché le 10/07/23

Fait et délibéré, le 06 juillet 2023  
à ESCLAINVILLERS

Le Président,

Alain DOVERGNE





Envoyé en préfecture le 07/07/2023  
 Reçu en préfecture le 07/07/2023  
 Publié le  
 ID : 080-200070969-20230706-2023\_0607\_07-DE



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	
Commune : HANGEST-EN-SANTERRE (415) Section : ZK Feuille(s) : 000 ZK 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 04/07/2022 Date de saisie : 01/01/1988	
N° d'ordre du document d'arpentage : 526G Document vérifié et numéroté le 04/07/2022 APTGC Amiens Par THERON Gauthier Inspecteur Signé	
Cachet du service d'origine : Service départemental des impôts fonciers 1-3 rue Pierre Rollin 80023 AMIENS CEDEX 3 Téléphone : 03.22.46.83.28 saif.somme.pgc@dgifp.finances.gouv.fr	
<b>CERTIFICATION</b> (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1959) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage ou de bornage, effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____ Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A _____, le _____	
D'après le document d'arpentage dressé (2) Par ALAN BENZI Réf. : 22/1516BIS Le 29/06/2022	
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan encre par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage. (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre). (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant, qualité de l'autorité expropriant, etc.).	

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20230706-2023\_0607\_07-DE

# SCHERPEREEL

## Travaux Publics



Faubourg de la Gare  
80910 ARVILLERS  
Tél. : 03 22 37 41 15  
Fax : 03 22 37 44 76

[scherpereel.travauxpublics@wanadoo.fr](mailto:scherpereel.travauxpublics@wanadoo.fr)  
[www.entreprise-scherpereel.fr](http://www.entreprise-scherpereel.fr)



**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT**  
**LOCATION - TRANSPORT**  
**IRRIGATION - ENROBÉS - EMULSION**

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AVRE LUCE NOYE  
A l'attention de Mr le Président  
Zone d'activité

80250 AILLY SUR NOYE

Arvillers, le 27 septembre 2022

Monsieur,

Nous venons par ce présent courrier vous adresser notre intention d'achat pour des parcelles se situant sur la zone d'activité d'Hangest en Santerre.

L'entreprise SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS existe depuis 1972. Nous exerçons notre activité dans le domaine des Travaux Publics et comptons entre 25 à 30 salariés.

Aujourd'hui, nous souhaitons élargir notre activité en créant une zone de stockage et de vente de matériaux et fournitures pour les assainissements.

Nous sommes intéressés par les parcelles :

- ZK108 : 260 m2
- ZK123p1 : 770 m2
- ZK127p1 : 3.568 m2
- Zk109 : 73 m2

Pour un total de 4.671 m2.

Le coût initial global de ces parcelles est de 37.368 € au tarif de 8 €/m2/HT.

Comme vu avec Monsieur SURHOMME, l'acquisition des parcelles serait de 30.000 € HT avec la réalisation à nos frais et dans les normes d'un chemin d'accès de 12 ml.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre notre intention d'achat en considération et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

L'Entreprise SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS,

Monsieur Emmanuel SCHERPEREEL

**SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS**  
**LOCATION D'ENGINS de TERRASSEMENT**  
**TRANSPORT**

SAS au capital de 100 000 €  
Faubourg de la Gare - B.P. 0006  
80910 ARVILLERS

SIRET : 721 720 266 00023 - SAS au capital de 100 000 €  
Tel. : 03 22 37 41 15 - Fax : 03 22 37 44 76

N° de gestion 1972B00026

*Extrait Kbis*



**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 16 août 2022

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	721 720 266 R.C.S. Amiens
<i>Date d'immatriculation</i>	11/03/1972
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>SCHERPEREEL TRAVAUX PUBLICS</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	100 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Faubourg de la Gare 80910 Arvillers
<i>Activités principales</i>	Terrassement toutes opérations se rapportant au terrassement, à la manutention, à la location de pelles, transports publics routiers de marchandises, toutes opérations se rapportant à la location de véhicules, déménagements, affretements, groupages.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 10/03/2072
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Président**

<i>Nom, prénoms</i>	SCHERPEREEL Emmanuel Gérard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 18/12/1968 à Cambrai (59)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	1 Faubourg de la Gare 80910 Arvillers

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	DEVILIES Solange Maria Yvonne
<i>Nom d'usage</i>	SCHERPEREEL
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 29/06/1949 à Arvillers (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	7 Rue Saint Germain 80910 Arvillers

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	KPMG S.A
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à conseil d'administration
<i>Adresse</i>	Tour Egho 2 Rue Gambetta Paris la Défense 92066 Nanterre Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	775 726 417 RCS Amiens

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	Faubourg de la Gare 80910 Arvillers
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Terrassement toutes opérations se rapportant au terrassement, à la manutention, à la location de pelles, transports publics routiers de marchandises, toutes opérations se rapportant à la location de véhicules, déménagements, affretements, groupages.
<i>Date de commencement d'activité</i>	11/03/1972
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Achat
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**Greffé du Tribunal de Commerce d'Amiens**

18 RUE LAMARTINE  
BP 40201  
80002 AMIENS CEDEX 1

N° de gestion 1972B00026

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20230706-2023\_0607\_07-DE



**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Mention du 11/03/1972

Historique des observations RCS : JOURNAL PUBLICATEUR : LE COURRIER PICARD DU 15/02/ 1972.-ACHAT DU FONDS A MR HOCHEDÉZ PHILIPPE (NON INSCRIT AU RCS). -MODIFICATION DU 26/06/1985 : MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LES LOIS NO 81-1162 DU 30/12/1981, NO 83-353 DU 30/04/1983 ET NO 84-148 DU 1/03/1984. Mention du 21/07/2005 : Cession d'une branche d'activité, fonds de commerce de travaux agricoles et prestations de services pour les agriculteurs à la SAS SCHERPÉRREL QUESNEL TRAVAUX AGRICOLES à compter du 1/06/2005. la branche travaux publics et transports restant à la société ENTREPRISE SHERPEREEL.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT